

Concerne : Invitation au Challenge DANDOY 2024-2025

DIMANCHE 9 FEVRIER 2025
Adresse : Avenue du Comté de Jette, 3
1090 Jette

Les joueurs devront se présenter au juge-arbitre 30 minutes avant le début des rencontres

- Droit d'inscription : 5,00 € par joueur, à payer sur place
- 4 tables bleues adaptées
- Balles blanches – Vêtements blancs interdits.
- Règlement IPC – ITTF – [Challenge Dandoy](#)
- Match en trois sets gagnants de 11 points chacun.
- Un joueur peut s'inscrire dans une série valide de son classement en plus, si et seulement si celle-ci ne coïncide pas avec sa série du challenge Dandoy.

HORAIRE :

- Assis : 13H00
 - Debout : 13H00
- Les chaussures de sport sont obligatoires pour accéder à la salle.
- Cafétéria avec petite restauration chaude et froide.

Les inscriptions seront à réaliser **avant le jeudi 6 février 2025 minuit** via la plateforme électronique de l'AFTT : <https://resultats.aftt.be/accueil>

AVEC L'AIDE DE LA COCOF ET DE LA REGION DE BRUXELLES

